

Le budget de la CNSA adopté sans les voix des professionnels et des usagers

Les représentants des professionnels et des personnes âgées et handicapées au conseil de la caisse, réunis dans le GR 31, ont pointé une sous-consommation de crédits médico-sociaux et l'importance du recours aux réserves de la caisse.

Le 17 novembre, [le budget initial 2016 de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie \(CNSA\) a été adopté](#) par 54 voix pour, deux voix contre, 22 abstentions et cinq voix "ne prend pas part au vote". Les membres du GR 31 (30 organismes qui ne sont pas tous titulaires au sein du conseil) se sont abstenus, a rapporté la caisse.

"Par cette position, les membres du groupe ont souhaité souligner les apports positifs des moyens complémentaires qui devraient être rendus possibles par la mobilisation effective de la Casa [contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie] en 2016; ils ont cependant tenu, dans le même temps, à dénoncer les pratiques de gestion des réserves de la caisse", a expliqué le GR 31 dans un communiqué.

Ses membres avaient déjà refusé d'approuver les budgets 2014 et 2015.

Concernant le troisième budget rectificatif 2015, également adopté le 17 novembre sans le soutien du GR 31, le collectif a renouvelé "son incompréhension face à la sous-consommation des crédits" par la CNSA, "alors que l'ensemble des besoins ne sont pas couverts".

"Ce mécanisme de report sur les réserves n'est plus admissible, et le GR 31 souhaite que la caisse s'organise pour consommer l'ensemble de ses crédits", martèle-t-il dans son communiqué.

Interrogation sur le financement de mesures nouvelles

S'agissant de la Casa pour 2015, le groupement "regrette que peu de crédits aient été consommés par avances sur réserves (en anticipation), entraînant de facto un report en réserve, dont on ignore aujourd'hui l'utilisation".

Il "salue toutefois" la décision annoncée le 13 novembre par Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, et Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées, d'allouer 25 millions d'euros, précisément sur les réserves de la CNSA, pour la réactivation du fonds de restructuration de l'aide à domicile.

Concernant le budget 2016 de la CNSA, le GR31 "s'interroge sur la part importante des réserves qui servent à financer les mesures nouvelles (160 millions sur 405 millions d'euros, soit environ 40% du montant dédié)", même s'il se réjouit des "140 millions d'euros dédiés à la prévention ou encore l'augmentation des concours" aux départements pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Les organisations membres du GR31 sont: Adessadomicile, l'AD-PA, l'ADMR, l'AFM, la Fédération Apajh, l'APF, le CNRPA, le Clapeaha, le CNRPA-UCR-FO, la CNPSAA, la Fehap, la FFAIMC, la Fnadepa, la Fnath, la Fnar, la FHF, la **Fnaqpa**, France Alzheimer, Générations Mouvement Fédération Nationale, le GIHP, la Mutualité Française, le SNGC, le Synerpa, Trisomie 21 France, UNA, l'Unafam, l'Unapei, l'Unccas, l'Unisda et l'Uniopss.

vl/ab/cbe/nc

Valérie Lespez